

SAINTE BARBE et SAINTE FLEUR

Hagiographie, ethnobotanique et traditions locales

Jean-Loïc LE QUELLEC ¹

La recherche qui suit a été motivée par l'enregistrement d'une formulette recueillie au printemps 1983 à l'Ecole Privée du Gué-de-Velluire (Vendée) :

*Sainte Barbe et sainte Fleur,
Implorez Notre-Seigneur ;
Partout où cette prière se dira,
Jamais tonnerre ne tombera ².*

Cette courte oraison ne fut alors citée que comme une simple "*amuséte pr les droles*" (jeu d'enfant). Cependant, en Bas-Poitou, l'un des moyens traditionnels de protection contre le tonnerre est de réciter, pendant l'orage, une prière dont le texte présente une indéniable parenté avec celui de cette formulette d'élimination. En fait foi, par exemple, celle qu'utilise encore Madame Marie-Rose Godreau à Saint-Prouant :

*Sainte Barbe sainte Fleur,
C'est vraie croix de notre Seigneur ;
Partout où cette prière se dira,
Jamais l(e) tonnerre tombera ³.*

Mais on pourrait tout aussi bien citer telle version recueillie à La Châtaigneraie le 7 Janvier 1944, de la bouche de B. Lerat, qui la tenait de sa grand-mère :

*Sainte Barbe, sainte Fleur,
La couronne de Notre-Seigneur,
Quant le tonnerre tombera,
Sainte Barbe nous protégera ⁴.*

En Vendée, nombreux sont les textes de ce type qui sont parvenus à notre connaissance :
Au Poiré-sur-Velluire :

*Sainte Barbe, sainte Fleur,
Priez pour nous
Que l'orage ne tombe pas sur nous ! ⁵*

A Vouvant ou Mervent :

*Sainte Barbe, sainte Fleur,
Vive la croix de Notre-Seigneur ;
Si le tonnerre tombe,
Sainte Barbe nous protégera ⁶.*

ou :

*Sainte Barbe, sainte Fleur,
Vous portez le corps de Notre Seigneur.
Partout où cette prière se dira
Jamais l'orage tombera ^{6 bis}.*

A St-Philbert-de-Pont-Charrault :

*Sainte Barbe, sainte Fleur,
La couronne de Notre-Seigneur ;*

Ste Barbe et Ste Fleur ...

*Sur celui qui t'invoquera,
Jamais l'orage ne tombera ⁷.*

A Sainte-Cécile :

*Sainte Barbe, sainte Fleur
La couronne de Notre-Seigneur,
Quant le tonnerre tombera,
Sainte Barbe nous protégera ⁸.*

A St-Hilaire-dcs-Loges :

*Sainte Barbe et sainte Fleur
Qui avez été sur les 3 croix de Notre-Seigneur
Partout où l'on priera
Jamais le tonnerre ne tombera ⁹.*

A Fontenay-le-Comte :

*Sainte Barbe, sainte Fleur
La couronne de Notre-Seigneur,
Quand le Tonnerre tombera
Sainte Barbe nous gardera ¹⁰.*

et :

*Sainte Barbe, sainte Fleur,
Arrosez les pieds de Notre-Seigneur
Priez pour nous,
Que l'orage tombe pas sur nous
Qu'il tombe dans l'eau
Mais pas sur un bateau ¹¹.*

A St-Pierre-du-Chemin :

*Sainte Barbe, sainte Fleur,
Vous qui avez soigné les plaies de Notre-Seigneur
Gardez-nous du tonnerre ! ¹²*

Une version vendéenne non localisée associe sainte Barbe et sainte Claire :

*Par sainte Barbe et sainte Claire de la vraie croix
Partout où cette prière se dira,
Jamais le tonnerre ne tombera ¹³.*

Dans le reste du domaine poitevin, plusieurs variantes ont été recueillies dans les Deux-Sèvres :

*Sainte Barbe, sainte Fleur,
Arrosez les pieds de Notre-Seigneur ¹⁴.
Priez pour nous,
Que l'orage tombe pas sur nous ;
Qu'il tombe de l'eau,
Mais pas dans un bateau ¹⁵.*

En Charente-Maritime, on disait :

*Sainte Barbe, sainte Fleur,
Vous qui lavez les pieds de Notre-Seigneur,
Nous vous prions à genoux
Que l'orage tombe pas sur nous ¹⁶.*

Et dans les Mauges :

*Sainte Barbe, sainte Fleur,
Priez la croix de mon Sauveur*

Jean-Loïc LE QUELLEC

*Que dans tous les lieux où j'irai,
Que par le tonnerre je ne sois frappé*¹⁷.

A Champ-sur-Layon, en cas d'orage, il y a environ 60 ans, la grand-mère de Madame Jacqueline Roulet allumait le cierge de la Chandeleur en lisant l'Évangile de St-Jean puis récitait un chapelet en intercalant, entre chaque dizaine, la variante suivante :

*Sainte Barbe, sainte Fleur
La couronne du Seigneur
Quand le tonnerre tombera
Sainte Barbe, protégez-moi*¹⁸.

Cette oraison populaire, autrefois très richement représentée en Poitou-Charentes, mais qui n'est pas oubliée de nos jours, se retrouve en réalité dans presque toute la France :

Le Comte de Lapparent, mentionne des formulettes de l'Allier, d'Anjou, Argonne, Armagnac, Auvergne, Berry, Bresse, Haute-Bretagne, Lorraine, Maine, Marne, Normandie, Picardie, Poitou, Pyrénées-Atlantiques, Quercy, Saône-et-Loire, Sarthe, etc.¹⁹

P. Sébillot cite des formulettes similaires, provenant de l'Armagnac, de Haute et Basse-Bretagne, de Flandre, du Languedoc, et des Pyrénées. Le plus souvent, sainte Barbe y est associée à sainte Fleur, beaucoup plus rarement à sainte Catherine ou sainte Hélène²⁰. D. Camus en a récemment recueilli oralement une variante, dans la région de Rennes-Dinan : *Sainte Barbe / Sainte Fleur / Partout où la croix de Notre Seigneur ira / Jamais le tonnerre n'y tombera*²¹. On peut ajouter celle que J. Markale cite pour Tréhoranteuc (Morbihan)²² et celle recueillie dans les Pyrénées par Isaure Gratacos : *Sainte-Barbe, Sainte-Fleur / Croix de mon sauveur / Si l'orage tombe sur moi / Ste-Barbe protège-moi*²³.

A St-Véran (Dauphiné), on disait encore en 1959 : *Sainte Barbe, sainte Fleur / C'est la croix de mon Sauveur / Si le tonnerre grondera / Sainte Barbe me préservera du malheur*²⁴.

Dans la région de Beaune (Côte-d'Or) et dans l'Orléanais, les "plantes de la Saint-Jean" préservent de la foudre grâce à une incantation du type : *Saint Jean, écoutez-nous / Saint Jean, préservez-nous / Sainte Barbe, sainte Fleur / Qui portez la croix du Sauveur / Si je le dis trois fois / Point la foudre ne tombera*²⁵.

En Normandie, le Docteur Jean Fournée publie quelques prières : 1- *Partout où Barbe passera / Le tonnerre ne tombera / Sainte Barbe, sainte Fleur / La croix de mon Sauveur / Partout où le tonnerre ira / Sainte Barbe le conduira* ; 2 - *Sainte Barbe, sainte Fleur / Par la croix de mon Sauveur / Préservez-moi du tonnerre / Quand le tonnerre tombera / Sainte Barbe me gardera* (ou : *le retiendra*)²⁶.

J.-Ph. Chassany rappelle des formules d'Allenc et de Chasseradès (p. 137), des Pyrénées et du Languedoc, ainsi que l'inscription suivante, relevée sur une cloche de Cros-de-Goérand datée de 1606 : *"Sainte Barbe priez pour nous, Jésus, Marie, de la foudre et de la tempête défendez-nous Seigneur"*²⁷.

A Chasserade, en Lozère, en cas d'orage, il faut jeter dans le foyer des branches de laurier - arbre réputé protéger de la foudre - en récitant la prière qui suit : *Sainte Barbe, sainte Claire / A la croix de mon Sauveur / Quand le tonnerre tombera / Sainte Barbe me préservera / Sainte Barbe et sainte Fleur / Préservez-nous du malheur*²⁸.

A Verniolle (vallée de l'Ariège), on promet une offrande à la sainte en lui disant : *Santo Barbo, santo Flou / Qu'ajatz pla pietat de jou / Se me cassatz del priboul / Bous balhare de guindouls* ("Sainte barbe, sainte Fleur, Ayez bien pitié de moi. Si vous me préservez de l'orage, Je vous donnerai des cerises"), et les Catalans avouent franchement que *No se pensa a Santa Barba, sino com trona* ("on ne pense jamais à sainte barbe que lorsqu'il tonne")²⁹.

On la retrouve encore au Québec³⁰ ou en Italie³¹, et une oraison très proche est déjà condamnée comme superstitieuse au XVIIe siècle, par J.-B. Thiers, curé sarthois : "Faire le signe de la Croix aux

Ste Barbe et Ste Fleur ...

quatre parties du Ciel et réciter : *Ton trône, Grand Dieu, est dans le siècle des siècles ; la verge de direction est la verge de ton royaume ; Sainte Barbe, saint Simon, priez pour nous afin que cette pluie et ces tonnerres soient divisés dans le ciel. Ensuite, in principio, vers les quatre parties du monde, etc.* ³²

Dans un livre d'heure de 1490, on lit d'ailleurs déjà la prière suivante :

*Barbe, Barbe, vierge très renommée,
A vous me rends, faisant cette requeste :
C'est, s'il vous plaît, martyre de Dieu aimée,
Que me gardiez de foudre et de tempeste,
De mort subite, vilaine et deshonneste
Et en la fin de mes maux connaissance
Ainsi que Dieu vous a donné puissance* ³³.

Mais, dans ces rares attestations anciennes, on ne trouve pas encore mention de la formule stéréotypée qui associe sainte Barbe à sainte Fleur, au premier vers de prières qui connaîtront de très nombreuses variantes locales.

Avant de nous interroger sur la nature des "saintes" ici évoquées, retenons enfin qu'on affirme, tant en Poitou qu'en Haute-Bretagne, que sainte Barbe et sainte Fleur tiennent toutes deux le Tonnerre, l'une par un fil blanc, l'autre par un fil bleu ³⁴.

LA FLEUR D'ABAUPIN

Dans une quête des "actes" de sainte Fleur, les Martyrologes ne seront d'aucun secours, car les hagiographes ignorent généralement cette curieuse "sainte", pourtant fêtée au 5 Octobre. Pourrait-il s'agir cependant d'une déformation de sainte Flore ? Cela semble très douteux, car aucun détail des actes de cette sainte du XIV^e siècle ne paraît justifier le recours à ses vertus pour se protéger du tonnerre. Il existe pourtant au moins un cas où sainte Flore est associée à sainte Barbe, dans une formule qu'avait accoutumé de réciter contre le tonnerre Alice Henry, dernière "Dame du Grand Mât" de l'Île d'Yeu, décédée en Juin 1977, à l'âge de 91 ans :

*Sainte-Barbe, sainte Flore,
Préservez-nous du tonnerre
Et quand le tonnerre tombera,
Sainte Barbe, sainte Flore nous protégera* ³⁵.

Mais les développements qui vont suivre montreront que cette sainte Flore est un bien rare *hapax* s'expliquant sans doute par l'attitude révérencielle portée à une véritable fleur.

On pourrait à la rigueur évoquer les "saintes fleurs" du paradis, citées dans la chanson de Roland ³⁶, mais leur contexte n'explique guère une invocation contre l'orage.

Il convient de chercher ailleurs, et deux directions sont alors possibles pour l'analyse de l'expression "*sainte Barbe, sainte Fleur*" : soit la majuscule de "*Fleur*" est justifiée, et nous avons donc affaire à une véritable sainte, – dont la nature reste à élucider, – soit elle ne l'est pas, et "*fleur*" est alors un qualificatif apposé à sainte Barbe.

A l'appui de la première hypothèse, il convient de se remémorer certains des dires populaires qui concernent l'*abaupin*, *apaupin*, *aubépin* ou *ébaupin*, tous termes désignant l'Aubépine (*Crataegus monogyna* et *oxyacantha*) dans l'ensemble du Poitou–Charentes ³⁷, arbuste encore localement appelé *épine blanche* ou *boessun blanc* (85, 79, 86, 16, 17), *abaupin* (Maillezais, L'Île d'Elle, 85), *épine-abaupin* (Saligny, 85), *quèlnàe* (Île d'Yeu), *libaupin* (Pamproux, 79), ou *ronce sauvage* (Naintré, 86) ³⁸.

On affirme en effet, notamment en Poitou–Charentes, que le tonnerre ne tombe jamais sur l'*abaupin*, croyance à rapprocher du récit expliquant que cette "fleur" eut jadis l'honneur de fournir la couronne d'épines dont fut coiffé Jésus et que, depuis, elle jouit du privilège de préserver de la foudre : lorsqu'il tonne, il faut se réfugier dessous ³⁹.

Jean-Loïc LE QUELLEC

Une courte oraison citée par l'abbé Thiers, témoigne d'ailleurs de ce couronnement du Christ par l'Aubépine :

– Vous n'avez point vu le bon Dieu ?
– Si, il est dans l'arbre de la croix,
Les pieds pendans,
Les mains clouans,
Un petit chapeau d'épine blanche sur la tête ⁴⁰.

Selon une autre tradition, ses propriétés protectrices seraient dues au fait que la Vierge accrocha un jour les langes de l'enfant Jésus à ses épines, pour les faire sécher ⁴¹. Un troisième conte explique que l'arbuste a gagné son immunité contre la foudre depuis que, lors de sa fuite en Egypte, la Vierge s'est endormie dessous ⁴². Pour l'une ou l'autre de ces raisons, l'Aubépine est souvent utilisée en France ⁴³ comme paratonnerre, et on la plante à cet effet près des constructions, ou bien on l'accroche près des ouvertures ⁴⁴.

On peut supposer que ces croyances marquées du sceau d'une chrétienté qui ne "fleure" guère l'orthodoxie pourraient bien avoir intégré l'héritage de traditions antérieures largement attestées chez les auteurs de l'Antiquité (Dioscoride, Liv. I, ch. 11) ⁴⁵. Un apologue du *Livre des Juges* (IX, 8–15) atteste déjà de la vertu protectrice de l'Aubépine (*Ramnos*) : alors que les arbres se cherchaient un roi, et que l'Olivier, le Figuier et la Vigne avaient tour à tour refusé cette charge, le buisson (d'aubépine) s'adressa à eux en disant : "Si c'est de bonne foi que vous m'oignez pour régner sur vous, venez vous abriter sous mon ombre. Sinon, un feu sortira du buisson d'épines, et il dévorera les cèdres du Liban !". Diogène Laërce évoque ceux qui suspendent à leur porte l'Aubépine et le Laurier, autre plante protectrice du tonnerre (Liv. IV, ch. 7, *Vie de Dion*, Sect. X, à 56–57) et Nicandre conseillera d'utiliser "des jets de l'Aubépine protectrice : quand on les coupe à jeun, ils détournent tous seuls l'effet des imprécations et des malheurs" (*Thér.*, v. 861 sq.).

Quoi qu'il en soit, l'interprétation de notre "sainte Fleur" par une sanctification de l'Aubépine est confirmée notamment par les formulettes de Sainte-Cécile, de Fontenay-le-Comte, de La Châtaigneraie et de St-Philbert-de-Pont-Charrault ⁴⁶ que nous avons citées, et dans lesquelles "sainte Fleur" est explicitement apostrophée comme "Couronne de Notre-Seigneur".

Une autre confirmation, géographiquement plus lointaine, nous est donnée par la "Procession de sainte Barbe" tenue à Bourth (Eure) le lundi de la Pentecôte, et au cours de laquelle on cueille les branches d'Aubépine en fleur qui préserveront de l'orage les maisons et les récoltes ⁴⁷ : on ne peut plus clairement associer sainte Barbe et les "saintes fleurs" de l'Aubépine, dans l'imploration d'une commune protection contre l'orage... et l'on aimerait donc mieux connaître la nature des "branches" bénies et distribuées aux fidèles, le 4 décembre, à Courcerault (Orne) où l'autel sainte-Barbe est attesté dès 1627 ⁴⁸.

Mais une seconde hypothèse suggère que, dans certaines de nos conjurations, on ne fait que qualifier sainte Barbe de "sainte fleur" et de "couronne de Notre-Seigneur". C'était là l'idée du Comte de Lapparent, éminent spécialiste des traditions concernant la sainte. Pour la justifier, cet auteur s'appuyait principalement sur la version suivante, recueillie au Mans et à Collioure (Pyrénées-Atlantiques) :

*Sainte Barbe, sainte fleur
De la couronne du Seigneur !
Quand le tonnerre tombera,
Sainte Barbe nous gardera ⁴⁹.*

De plus, et selon cet auteur, en Poitou, en Armagnac, et à Sennecy-le-Grand (Saône-et-Loire), on précise parfois "la sainte fleur", ou "la belle fleur". Il en conclut donc que "l'essence de la formule-type" faisait allusion à sainte Barbe comme étant "(la) sainte fleur de la couronne du Seigneur". Mais il n'en demeure pas moins que l'article et la préposition sont tous deux absents d'une très large majorité de nos prières conjuratoires (v. tableaux ci-dessous). En l'absence de documents datés, l'existence de quelques rares versions (trois, en réalité !) où leur attestation satisfait notre raison ne contraint pas à les supposer antérieures : l'on pourrait tout aussi bien, au contraire, arguer d'une rationalisation tardive.

Ste Barbe et Ste Fleur ...

TABLEAU I : variantes du premier vers

Sainte Barbe, sainte Fleur	40
Sainte Barbe <u>et</u> sainte Fleur	10
Sainte Barbe, sainte Flore	1
Sainte Barbe, la sainte (belle) fleur	3
Sainte Barbe, sainte Claire	11
Sainte Barbe, sainte Hélène	7
Sainte Barbe, sainte Marguerite	1
Sainte Barbe, sainte Catherine	1
Sainte Barbe, saint Simon	2
Sainte Barbe	10
Madame sainte Barbe	1

TABLEAU II : variantes du second vers

La couronne de Notre (Mon) Seigneur	17
<u>De</u> la couronne du Seigneur	2
Les amies de Notre-Seigneur	1
La couronne du Seigneur	1
La Passion de Notre-Seigneur	1
(Par) la (vraie) Croix de mon Sauveur	14
(Sainte) Croix de mon Sauveur	6
(Qui) portez la Croix de mon Sauveur	5
Vive la Croix de mon Sauveur (N.-S.)	5
A la Croix de mon Sauveur	4
Partout où la Croix de N.-S. ira	1
Tient la Croix de mon Sauveur	1
(C'est) la Croix de mon Sauveur (N.-S.)	3
C'est la vraie croix de Notre-Seigneur	1
Sainte Marie-Madeleine	1
(Vous) (qui) lavez les pieds de N.-S.	3
Vous qui avez soigné les plaies de Notre-Seigneur	1
Vous qui avez porté la couronne de Notre-seigneur	1
Qui avez été sur les trois croix de Notre-Seigneur	1
Qui portez le corps du Sauveur	1
Arrosez les pieds de Notre-Seigneur	2
Baise les pieds de Notre-Seigneur	1
Baise les mains de Notre-Seigneur	1
Apaisez la colère du Seigneur	1
Implorez Notre-Seigneur	1
Priez pour nous	1
Priez la croix de mon Sauveur	1
Préservez-nous du tonnerre	1
Ayez bien pitié de moi	1

BARBE ET JOUBARBE

Ce disant, qu'en est-il de sainte Barbe ? On connaît bien sûr une sainte de ce nom, martyrisée au III^e siècle par Dioscore, son propre père, lequel tomba foudroyé sitôt son crime accompli. Cela suffit généralement à expliquer qu'elle soit invoquée par temps d'orage, et aussi qu'elle soit devenue la patronne des artilleurs, des pompiers et des mineurs (à cause des coups de grisou)⁵⁰. Cela pourrait également suffire à justifier sa position aux côtés d'une sainte Fleur, dans les oraisons populaires contre l'orage⁵¹. Mais la connotation "botanique" de sa voisine nous suggère qu'elle pourrait bien être, elle aussi, une plante sanctifiée par la piété populaire.

On sait que sainte Barbe a donné son nom à une plante des bords de chemins : *Barbaroea vulgaris*, dont certains mangent les feuilles en salade. Le Comte de Lapparent, rappelant les termes mêmes du traducteur de Fuchs en 1550, signale que les herbiers du XVI^e siècle, "*esmuez par quelque superstition l'ont nommée Herbe sainte barbe*"⁵². Il semble que cela soit dû à ses propriétés vulnéraires, puisque sainte Barbe est la patronne des militaires exposés à des blessures⁵³.

Mais cette identification nous éloigne de la foudre et de l'orage. On pense alors naturellement à la Joubarbe (*Sempervivum tectorum*)⁵⁴, appelée localement *Herbe à la Tonnerre*⁵⁵, *Herbe grasse*⁵⁶, *bourbun* (Bocage)⁵⁷, *marzellun* (Maillezais)⁵⁸, *jhoubarde* (Noirmoutier, Vairé)⁵⁹, *barbagnun et barbegnun* (Deux-Sèvres)⁶⁰ mais surtout *barbahou*, *barbejhous* ou *barbayou*⁶¹, dénominations calquées sur le latin *barba Jouis*, qui signifie "barbe de Jupiter", et se trouve déjà dans Pline⁶².

Les botanistes ne manquent pas d'expliquer que l'allusion à Jupiter aurait été motivée par les caractères externes de la plante : "*Joubarbe vient de Jovis barba, barbe de Jupiter, à cause des cils dont les feuilles sont garnies*"⁶³. Mais d'autres plantes, plus "barbues" que la joubarbe, auraient tout aussi bien pu mériter cette appellation, et d'autres barbues que Jupiter auraient également pu la susciter. Il semble donc s'agir là d'une remotivation secondaire, car la barbe et l'orage entretiennent d'autres rapports : qui, mieux que le barbier, saurait "*couper*" l'orage ?

En Russie, la dernière gerbe, formée d'épis tressés, est partout appelée *boroda* c'est-à-dire la barbe, plus précisément la "*barbe d'Ilya*"⁶⁴. Or, le sens premier de *boroda* est "végétation", et Ilya est honoré comme patron de la foudre. La patronne, qui avait coutume de "friser" cette barbe-gerbe, l'implorait en disant : "*Seigneur barbe d'Ilya, fais pousser du seigle, de l'avoine, de l'orge et du froment !*".

On se souviendra alors que les pèlerinages à sainte Barbe ont pour but de préserver les moissons de l'orage⁶⁵. La barbe verte du "*blé de la sainte-Barbe*", planté le 4 Décembre dans un petit récipient assurant la richesse des récoltes pour l'année qui vient⁶⁶, nous conduirait donc aisément à l'étude des vieilles barbues des moissons. Ces considérations pourraient également éclairer utilement le second élément du nom, d'origine obscure⁶⁷, de *Mulat-Barbe*, introducteur mythique de la culture du blé en Bigorre⁶⁸.

Mais en Vendée, comme en Grande-Brière ou en Limagne auvergnate⁶⁹, la Joubarbe est implantée sur les toitures et les vieux murs, dans le but de protéger les habitations du tonnerre. Dans les Deux-Sèvres, autour de Parthenay, on l'implantait à la base des toits, dans une bouse de vache, pour protéger la maison des sorciers⁷⁰. Dans le Maine, le Berry et le Tarn, c'est un véritable apotropée, qui porte bonheur aux maisons sur lesquelles elle croît. Les paysans du Tarn en coupaient les tiges, pour les disposer en croix sur les portes des étables⁷¹. Vers Niort, on offrait une Joubarbe en pot aux nouveaux mariés s'installant dans une maison, et ils la conservaient près de la porte d'entrée, pour protéger leur nouvelle demeure⁷².

En 1903, un polygraphe signant du pseudonyme d'Erdna (il s'agit du Dr A. Viaud-Grand-Marais) publia la remarque suivante : "*On peut être poète ou romancier et très mauvais botaniste. Qui de nous, parmi les vieux, n'a pas vu jadis sur les toits de tuile des maisons de Vendée ou sur le chaume des bourrines maraischines des touffes de Joubarbe ? [...] C'est, sans doute, la jolie fleur rougeâtre de cette plante qu'Alexandre Dumas a pris pour des Iris rouges, et dont il a orné la toiture du Château de Souday*"⁷³.

Quelque temps plus tard, un autre auteur, se cachant sous le nom d'Avé précisait : "*J'ai revu à Challans, dans mes souvenirs, le château, les vieilles halles aux piliers branlants, l'antique maison du bon docteur [...], et sur toutes ces habitations, au milieu des mousses et des lichens, fleurissait la joubarbe avec ses jolies teintes purpurines ; sa présence n'était pas due au hasard, elle avait été placée là comme*

Ste Barbe et Ste Fleur ...

plante tutélaire, comme gardienne du foyer [...] : nos ancêtres la considéraient comme un parafoudre bien supérieur à la tige de fer de Benjamin Franklin. Ce que j'ai vu enfant, Alexandre Dumas a dû le voir en 1830, dans sa tournée des bourgs de Vendée : à chaque instant, sur nos toits de tuile, une touffe de barbe de Jupiter frappait ses regards" ⁷⁴.

Par la suite, le Docteur M. Baudouin ajoutait : "Après une enquête faite en 1905 dans le Marais de Mont, j'ai pu m'assurer que, comme l'a affirmé "Avé", la présence de la Joubarbe (*Sempervivum tectorum*) sur presque tous les toits des "bourrines" ou maisons modernes de cette région, n'est pas due au hasard, comme je l'avais cru jadis. On en trouve, en effet, sur des maisonnettes à peine vieilles de quelques années et toujours au faite de la toiture [...]. Quand la maison est construite, on prend la peine d'y planter de la joubarbe, et on la dispose de telle façon qu'on ne peut douter, quand on y prête une attention suffisante, de l'existence d'une véritable tradition, ayant un sens réel" ⁷⁵.

Sa présence sur les toits de chaume a été plusieurs fois rationalisée par des botanistes stipulant que son implantation avait pour but de limiter l'érosion ⁷⁶ et de contribuer à la consolidation des cibâus, encore appelés pavois ou pavas (*Scirpus maritimus*) ⁷⁷.

Dès le XVIIIe siècle, A.N. Duchesne affirmait déjà que "les paysans en garnissent les faitages & les noues de leurs toits, pour retenir la terre qui recouvre les bouts du chaume" ⁷⁸, rationalisation récemment reprise par l'ethnologue C. Vital : "Certaines coutumes trouvent une explication d'ordre technique, tout en revêtant une forme rituelle. Ainsi, dans le Marais breton, les faitages des bourrines étaient enduits de terre sur laquelle on plantait de la "joubarbe" [...] qui avait la vertu de préserver la maison contre la foudre, en réalité, ses racines offraient une armature au faite" ⁷⁹.

Mais cette interprétation est loin d'épuiser le problème qu'elle prétend résoudre ⁸⁰. En effet, outre le rôle consolidateur pour le moins modeste de cette crassulacée ⁸¹, on note que dans le Marais nord-vendéen, la Joubarbe était toujours implantée autour de la cheminée des bourrines ⁸², et qu'on la faisait même parfois pousser dans des cuvettes ou bassines posées sur le toit ⁸³, selon une méthode déjà citée au premier siècle de notre ère par Pline l'Ancien ⁸⁴ et par le médecin grec Dioscoride ⁸⁵, ce qui empêche justement les racines de pénétrer dans le chaume.

En outre, cette explication s'accommode mal de l'implantation de la Joubarbe sur les fours, les puits, et les murs de clôture, ainsi que le note en Maine-et-Loire un botaniste du siècle dernier, remarquant qu'elle est naturalisée "de temps immémorial sur les vieux murs, les culs de fours, les puits, les toits de chaume, par suite de l'ancienne croyance que la foudre ne frappe jamais les bâtiments sur lesquels croît cette plante" ⁸⁶.

Observation confirmée, dans le Bocage vendéen, par R. Guicheteau, qui rappelle qu'"autrefois, dans beaucoup de fermes, sur la toiture du fournil, on conservait dans les tuiles la "joubarbe des toits" appelée aussi artichaut de Jérusalem. Cette plante aurait été rapportée des croisades et avait, dit-on la propriété de protéger de la foudre" ⁸⁷.

Au XVIe siècle, le botaniste allemand Léonard Fuchs notait qu'il avait pu y avoir confusion avec le *Diospurôn* (mot-à-mot "feu divin") ou *Lithospermum* (Grémil), mais que la Barbe de Jupiter, appelée Joubarbe en France, tenait son nom du fait qu'en certains lieux, l'opinion populaire affirmait naguère que la foudre épargnait les maisons sur les tuiles desquelles le *Sedum sempervivum* s'épanouissait ("*De Aizoo : Vulgo Iouis barba, Gallicè de la Ioubarbe dicitur, quod scilicet nonnullis locis plebis animos iam pridem inuaserit opinio, non feriri fulmine domum, in cuius tegulis vierat sedum*") ⁸⁸.

La sainte Barbe de nos oraisons semble donc avoir un rapport avec la sanctification de la Joubarbe, tout comme sainte Fleur / Flore pour l'Aubépine, selon un processus de christianisation de croyances très anciennes, puisque le latin *Jouis Barba* lui-même pourrait n'être qu'un calque maladroit du gaulois *ioumbaroum*, qui désignait le *leimonion* (*Limonium sp.*) ⁸⁹, car on ne voit guère quel rapport "morphologique" pourrait bien exister entre Jupiter et *Sempervivum tectorum*.

Du reste, cette christianisation semble trouver son stade ultime dans l'usage de planter de petites croix de bois sur les cheminées des bourrines, à l'emplacement traditionnellement réservé à la Joubarbe ⁹⁰.

Notons en outre que notre couple de plantes, *Sempervivum tectorum* et *Crataegus monogyna*, présente un point commun supplémentaire, puisque toutes deux jouent un rôle apotropaïque certain en protégeant également les habitants contre les mauvais sorts ⁹¹.

Jean-Loïc LE QUELLEC

Les vertus de ces plantes ont été répétées à satiété, depuis l'Antiquité jusqu'aux débuts du XIXe siècle, par des compilateurs qui le plus souvent se bornèrent à démarquer Dioscoride et les vieux auteurs (comme le firent par exemple J. Dalechamps et J. des Moulins au XVIe siècle ⁹²) suivant une tradition savante qui s'est transmise pratiquement jusqu'à nos jours, sans guère de contact, semble-t-il, avec les pratiques populaires homologues, qui perduraient parallèlement.

C'est d'ailleurs maintenant une gageure que de vouloir défaire l'écheveau embrouillé que forment, sur ce sujet particulier, traditions orales et écrites. Par exemple, comment savoir sur quel type de tradition s'appuie le Chanoine Conrad de Megenberg lorsqu'il écrit, au XVIe siècle, que : "*La plupart de ceux qui s'occupent de magie disent qu'elle (la joubarbe) chasse le tonnerre et les éclairs, et c'est pourquoi on la plante sur les maisons*" ⁹³ ?

Poussant plus loin l'analyse logique (et l'anthropocentrisme !), on comprend bien pourquoi Dieu ne saurait projeter la foudre sur l'arbuste qui couronna son fils ⁹⁴ et pourquoi Jupiter, quant à lui, ne saurait l'envoyer sur sa propre barbe. Jupiter et le Dieu des Chrétiens se retrouvent bien ici sur le même plan, et l'on reste songeur devant l'une des appellations populaires de la prière dite *Varvadiou*, *Vervendieu*, *Varvagheù* ⁹⁵, naguère très populaire dans le Bocage. Etymologiquement, ces dénominations sont des variantes qui semblent toutes se référer au latin *verbum* et qui feraient allusion au "Verbe de Dieu" ⁹⁶, à la "Parole Divine". Mais au Breuil-Barret (Vendée), ne dit-on pas "*Barbe-à-Dieu*" ⁹⁷, appellation qui se retrouve au XVIIIe siècle dans le *Traité des Superstitions* du curé sarthois J.-B. Thiers ⁹⁸, où cette oraison est citée comme prière *proscrite* ?

Le rapprochement est peut-être d'autant moins fortuit que les références "botaniques" ne sont pas absentes de nombre des versions poitevines recueillies, où l'on invoque l'*ousane* (*Buxus sempervirens*), et/ou la *Flleur d'Avrit* / *Flleur d'abri* : cette dernière ne serait-elle pas notre *abaupin* qui, avons-nous vu, est populairement la seule plante à fournir un *abri* sûr au promeneur, en cas d'orage ?

L'HERBE D'ECLAIRE

On sait ⁹⁹ qu'en 1903, sur le toit d'une maison du village du Chaîgne, commune de la Mothe-Achard ¹⁰⁰, la vertu protectrice de l'"*Herbe de la Tonnerre*" (*Sempervivum tectorum*) était renforcée par le dépôt, tout à côté, de trois *carbäus de la cosse de Näu* (trois morceaux carbonisés de la bûche de Noël), le tout joutant l'"*erbe de l'écllaer*" qui n'est autre, localement, que la Grande Chélidoïne (*Chelidonium majus*).

A l'origine, les noms d'"*éclaire, estlère, esclaire, esclayre*" faisaient allusion aux propriétés ophtalmiques attribuées à cette plante ¹⁰¹, mais il y eut par la suite une remotivation sur "éclair" ¹⁰² : il était donc logique que cette "herbe" fût associée à l'"*Herbe de la Tonnerre*" dans la protection des habitations contre la foudre et ses deux principales manifestations : l'éclair et le tonnerre. Si nos déductions sont exactes, il serait non moins logique que cette plante fût "sanctifiée" ainsi que ses deux collègues sainte Barbe et sainte Fleur. Il semble bien que cela soit le cas, puisque dans la formulette vendéenne que Bocquier cite sans localisation précise, sainte Barbe est associée à sainte Claire ¹⁰³ pour une tâche protectrice commune (du reste, sainte Claire est implorée contre le tonnerre à St-Paul-de-Vence, où on lui offre des feux d'artifices). Leur association se retrouve d'ailleurs dans une prière bressane :

*Sainte Barbe, sainte Claire,
Apaisez la colère du Seigneur !
Si le tonnerre tombe,
Sainte Barbe le retiendra ;
Celui qui le dira trois fois,
Jamais le tonnerre ne l'atteindra* ¹⁰⁴.

... ainsi, notamment, en Lozère, dans une prière plus haut citée, et dans le Languedoc, où l'on récite contre l'orage la formulette suivante :

*Sainte Barbe, sainte Claire,
A la Croix de Mon Sauveur ;
Quant le tonnerre tombera,
Sainte Barbe me préservera.*

Ste Barbe et Ste Fleur ...

*Sainte Barbe et sainte Fleur,
Préservez-nous du malheur* ¹⁰⁵.

Ces diverses considérations pourraient paraître assez aventureuses si elles ne trouvaient une confirmation inattendue dans les appellations d'*herbe à l'hirondelle* ou d'*herbe au tonnerre* données à la Grande Chélidoine dans les Mauges ¹⁰⁶, et qui ne sauraient se justifier autrement.

CONCLUSIONS

En montrant que sainte Barbe, sainte Fleur / Flore et sainte Claire paraissent associées à *Sempervivum tectorum*, *Crataegus sp.* et *Chelidonium majus* qui se prêtent mutuellement main forte pour protéger de la foudre ceux qui les implorent, nous avons également vérifié qu'une série de dits traditionnels (qui, pris individuellement, sont souvent considérés comme des balivernes vite remises au rayon des superstitions à oublier) gagne à être étudiée dans son ensemble. C'est en effet la seule façon d'élucider des relations sans doute d'une autre nature que celles maintenant établies par les botanistes, mais qui n'en témoignent pas moins d'une *imago mundi* tout aussi cohérente.

Dans le cas de sainte Barbe et sainte Fleur, l'étude des traditions locales du Marais vendéen a bien montré le processus de christianisation de la Joubarbe, ultimement remplacée, sur le toit des bourrines, par des croix de bois isomorphes disposées près de la cheminée. D'autre part, l'ensemble des pratiques apotropaïques, oraisons, croyances et récits étiologiques cités, paraît justifier tant le voisinage de sainte Barbe avec sainte Fleur et sainte Claire que celui de la Noble-Epine avec le Barbajhou et l'Herbe d'Eclair(e). L'ensemble finalement évoqué paraît dépasser de très loin, dans l'espace et dans le temps, l'aire du domaine d'enquête initial.

ANNEXE : LA JOUBARBE DANS LES FLORES

I - Généralités

"Murs, toits, rochers, surtout des montagnes, dans presque toute la France. Europe, surtout centrale, Causcasse, Perse [...]. Plante âcre et astringente, plantée par les anciens sur les murs et les toits soi-disant pour les préserver de la foudre" ¹⁰⁷.

"On les emploie fréquemment dans les campagnes pour orner le sommet des toitures de chaume et les crêtes des murailles [...]. En médecine populaire, on emploie les feuilles succulentes de cette espèce [...] dans les inflammations superficielles [...]. C'est un remède populaire contre les cors. On enlève la cuticule et on les applique sur le point douloureux. Sous l'influence de l'humidité, le cor se ramollit et peut être ensuite enlevé facilement par les moyens ordinaires" ¹⁰⁸.

"La joubarbe des toits est réputée diurétique et antiscorbutique. Les anciens Danois la tenaient en haute estime car elle était consacrée au dieu Thor et préservait les habitations contre les influences diaboliques. C'est pourquoi on la plaçait sur les toits où, d'ailleurs, elle vit parfaitement, sans autre sol que celui que lui composent les débris de ses feuilles. Chez les anciens Germains, la plante ainsi placée sur le toit préservait la maison de la foudre. Les latins la nommaient *Jovis barba* (Joubarbe), c'est-à-dire barbe de Jupiter, dieu de la foudre et du tonnerre, et il est plus que probable que chez eux déjà l'idée de protection des demeures était attachée à la plante tectorale" ¹⁰⁹.

"Alld : *Dachlauch*, *Echte-Hauswurz*, *Jupitersbart*, *Donnerbart*, *Gottesbart*. Flmand : *Huislook*, *Douder-Bart*. Ital : *Semprevivo*, *Sopravvivo*li-Maggiore, *Caiciosi-grassi*, *Erba-da-Calli*, *Barba-di-Giove*. G.B. : *Bullock's Eye*, *Common-houseleek*, *Jupiter's Beard*, *Sengreen*, *Thunder-plant*, *Poor-Jan's life*, *Homewort* [...]. Souvent planté sur les toits, soit dans la croyance que cette plante préserve les habitations contre la foudre, soit, autrefois, pour éloigner les maléfices des sorciers [...]. C'est une plante âcre et astringente, utilisée pour cicatrifier les blessures ; associée à de l'huile ou à de la graisse, elle est employée contre les brûlures. C'est, en outre, une plante fortement purgative, on s'en est aussi servi contre les fièvres et contre l'esquinancie [...]. France : Montagnes, planté sur les toits et sur les murs et parfois ça et là naturalisé aux basses altitudes. Suisse : Alpes. Le type principal est souvent planté. Belgique :

Jean-Loïc LE QUELLEC

naturalisé dans la vallée de la Meuse ; planté ça et là. Europe : Pyrénées, Alpes, Apennins, Carpathes ; souvent planté et naturalisé. Hors d'Europe : S.-O. de l'Asie, parfois planté ailleurs" (l'a. cite ensuite des sous-esp. de : Pyrénées, Corbières, Alpes de Savoie, Cévennes, Alpes de Suisse, Savoie, Dauphiné, Provence, Alpes-Maritimes)¹¹⁰.

II – Flores régionales

- **Normandie** : "*E.C. Toits et murailles. Le suc de la joubarbe est rafraîchissant, il est employé contre les hémorroïdes*"¹¹¹.
- **Env. de Romorantin** : "*Toitures en chaume, dont le nombre diminue chaque année ; A.C. autrefois, R.R. aujourd'hui*"¹¹².
- **Paris et région parisienne** : "*Commune sur les toits, les vieilles chaumières et les vieilles murailles*"¹¹³. "*Rochers, vieux murs. Cultivé sur les toits, sur les murs des jardins*"¹¹⁴. "*Souvent planté sur les chaumières*"¹¹⁵.
- **Somme et env. de Paris** : "*Murs et toits de chaume*"¹¹⁶.
- **Massif armoricain** : "*Cultivé sur les toits, murs, s'échappe parfois sur rochers. AC un peu partout dans les campagnes ; paraît cependant AR ou R dans l'W de la Bret. A été observé sur rochers. L.A. : Arthon-en-Retz dans une carrière de calcaire (des Abb.), MAY : abondant sur rochers bordant l'étang du Frêne a Sacé (Courc.)*"¹¹⁷.
- **Finistère** : "*Hégléo : toits de chaume, vieux murs*"¹¹⁸.
- **Vallée de la Loire** : "*Végétations héliophiles calcicoles des corniches rocheuses et surtout sommet de vieux murs, toitures, avec Poa compressa, saxifraga tidactylites*"¹¹⁹.
- **Indre-et-Loire** : "*A.C. Vieux murs, rochers, toits de chaume, où il n'est que naturalisé*"¹²⁰.
- **Sarthe** : "*Murs et toits*"¹²¹.
- **Loire-Atlantique** : "*Vieux murs, toits des hameaux*"¹²².
- **Vendée** : "*Toits, murs*"¹²³. "*Toits, vieux murs, P.C.*"¹²⁴.
- **Deux-Sèvres** : "*Vieux murs, toits*"¹²⁵.
- **Vienne** : "*Toits et vieux murs*"¹²⁶.
- **Charente** : "*Sur les vieux murs de Roffit ; chemin de Vesnat à St-Yireix, Ste-Sévère*"¹²⁷.
- **Dordogne** : "*Vieux murs*"¹²⁸. "*Vieilles murailles à Périgueux ; murs et toits des habitations rustiques. Peut-on le considérer comme réellement spontané, vu qu'il est recherché, dans plusieurs contrées, pour la guérison des coupures ? [...] A Saint-Paul-de-Serre, sur un vieux saule têtard et au château de Grignols sur les points les plus élevés des ruines ; sur tous les vieux murs de Nontron et des environs*"¹²⁹.
- **Haute-garonne** : "*Murs, toits*"¹³⁰.
- **Aveyron** : "*Rochers, vieux murs, environs de Rodez*"¹³¹.
- **Calvados** : "*Vieux, murs, toits de chaume !*"¹³².
- **Centre, Ouest, Alsace** : "*Vieux murs et toits du Centre, de l'Ouest, de l'Alsace, etc*"¹³³.
- **Alsace** : "*Hauswurz. Très-communément sub-spontané sur les toits et les murs de tous les villages ! Sauvage dans les rocailles [...] à la ruine de Reichenstein derrière Oberbergheim ! [...] Le peuple fait grand cas des feuilles de joubarbe comme médicament rafraîchissant & calmant, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. S. Soboliferum Sims est indiqué par König et Schulz sur des murs et des rochers, près Durkheim (Bavière Rhénane) ; par Mappus, sur les toits à Schiltigheim [...]. Bulliardia vaillantii DC, plante indiquée en Lorraine aux environs de Nancy ; très rare [...]. Assez commune dans l'Ouest de la France, dans les lieux humides, marécageux*"¹³⁴.
- **Ardennes** : "*Vieux murs, toits de chaume*"¹³⁵.
- **Jura, Alpes, Pyrénées** : "*Sur toutes les sommités du Jura, depuis le Montendre au Reculet ; souvent planté sur les vieux murs et sur les toits à toutes les altitudes*"¹³⁶. "*Ça et là sur les vieux murs, sur les toits de chaume, sommets du Jura, Alpes et Pyrénées*"¹³⁷. "*Croît naturellement dans les rochers des Alpes et autres montagnes ; on la trouve ici transportée sur les toits et les vieux murs. Elle est connue vulgairement sous le nom d'Artichaut sauvage ; on emploie ses feuilles pour les coupures*"¹³⁸.
- **Belgique** : "*Planté ça et là sur les toits et les murs*"¹³⁹.
- **Canton de Vaud** : "*On la rencontre ça et là sur les toits, où elle a été plantée*"¹⁴⁰.
- **Cantons de Vaud et du Valais** : "*Ad muros et in tectis agri Vaudensis et Valesiae frequens*"¹⁴¹.
- **Suisse, Yougoslavie** : "*In rupibus alpium in Helvetia et Carniolia, copiose in muris et tectis colitur*"¹⁴².

Ste Barbe et Ste Fleur ...

- Angleterre : "Common House-Leek, Sengreen [...]. Walls and roofs, planted [...] always introduced [...] not wild" ¹⁴³. "House-tops and on walls. The flowers of this well-known and rustic medicinal plant, are no less beautiful than they are curious in their structure" ¹⁴⁴. "Walls and roofs (planted)" ¹⁴⁵.

NOTES :

1. Brenessard, 85540, St-Benoist-sur-mer.
2. Dit par l'Institutrice de l'école privée Philippe Levé et Béatrice Guillet, que je remercie vivement pour m'avoir autorisé à citer cette collecte.
3. Enregistré à Saint-Prouant, le 5-II-1982, par Michel Gautier et Bernadette Bidaud, qui m'ont aimablement transmis leur enquête. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.
4. Bocquier, *s.d.*, 59-J-16-11.
5. E. Renaudeau, d'après un dire d'Angélique Métaï-Piffeteau, *apud* Bocquier, 59-J-16-8.
6. Ernest Bonnaud, Vouvant ou Mervent, n.ms. *apud* Bocquier, 59-J-16-11.
- 6bis. Communiqué par Pierre Rézeau, Directeur de Recherche au CNRS, qui l'a appris de sa grand-mère, à Vouvant, dans les années cinquante (P. Rézeau, in. Litt., nov. 1990). Je remercie vivement M. P. Rézeau de m'avoir gracieusement envoyé ce texte.
7. L. Desaivre, 1883 pp. 39-40.
8. Dit par P. Béneteau en 1903 (Bocquier, *s.d.*, 59-J-16-11, et M. Baudouin, in : *Bull. de la Soc. Préhist. Fr.*, Séance du 28-III-1907 (t.-à-p.) p. 3, n° 5).
9. Dit par Ludovic Fromager à E. Bocquier (*s.d.*, 59-J-16-11).
10. M. Vincelot, 1942, p. 232.
11. Bocquier, *s.d.*, 59-J-16-11, d'après Léo Desaivre.
12. A dire devant les calvaires, et recueilli de "Maric-Claire" ; Bocquier, *s.d.*, 58-J-16-11.
13. Bocquier, *s.d.*, 59-7-16-8.
14. Var. : *Portez la croix (ou : la couronne) de Notre Seigneur (St-Laurs, Moncoutant), ou : C'est la vraie croix de mon sauveur (Moncoutant).*
15. Var. : *Quand l'orage tombera / Sainte Barbe nous gardera (St-Laurs), ou : Sainte Barbe, couvrez-nous de votre manteau / Ainsi soit-il (Moncoutant), ou encore : Quand la tourmente tombera / Sainte Barbe nous gardera (Moncoutant).* On peut également citer un autre texte deux-sèvrierien publié, sans provenance précise, par R.-M. Lacuve en 1906 : *Sainte Barbe / sainte Fleur / La vraie Croix de Notre-Seigneur / quand le tonnerre grondera / Sainte Barbe nous gardera / En disant cette prière trois fois / Jamais le tonnerre tombera sur soi.* (Lacuve, 1906, p. 64). Ajoutons encore : *Sainte Barbe et sainte Fleur / Vous qui avez porté la couronne de Notre-Seigneur / Quand l'orage tombera, sainte Barbe nous préviendra (trois fois) / Sainte Barbe, Préservez-nous de la tempête et de l'orage* (Dit par M. Métaï à Thorigné, Bocquier, *s.d.*, 59-J-16-11) ; *Sainte Barbe, sainte Fleur / La couronne de not'Seigneur / Où le tonnerre tombera / Sainte Barbe nous gardera* (recueilli à Javarzay par Gaud, 1990, p. 173) et : *Sainte Barbe, sainte Fleur / C'est la vraie croix de Notre Seigneur / Partout où cette prière se dira / Jamais le tonnerre ne tombera* (Robert, 1989, p. 92).
16. Lamontellerie, 1957, p. 19.
17. Couffon, 1912, p. 26.
18. Dit à Angers par Mme J. Roulet, dont la grand-mère est décédée en 1930 (Enq. J.L.L.Q., 11-V-1990).
19. Lapparent, 1932.
20. Sébillot, 1969, pp. 105-107.
21. Camus, 1990, p. 110.
22. MARKALE, 1977, p. 134.
23. GRATACOS, 1987, p. 200.
24. Joisten, 1978, p. 134.
25. Van Gennep, 1949, t. I, vol. 4, pp. 1988 et 1997.

Jean-Loïc LE QUELLEC

26. Fournée, 1978, pp. 24–25.
27. Chassany, 1989, pp. 91, 137, 310.
28. Ville de Marseille, 1988, p. 37.
29. Marliave, 1987, p. 86.
30. *Sainte Barbe, sainte Fleur / La croix de Notre-Seigneur / Partout ousqu'on ira / Le tonnerre tomb'ra pas* (Rodrigue, 1983, p. 13).
31. *Sancta Barbara è San Simon / Liberene da sto ton / Liberene da sta saeta / Sancta Barbara benedeta* ("Sainte Barbe et saint Simon, libérez-nous de cette foudre, libérez-nous de ces éclairs, sainte Barbe bénic") (Gubernatis, 1976, p. 263).
32. Thiers, 1736, t. I, p. 101.
33. Cité par M. de Lapparent, *Bulletin de l'Archiconfrérie de Sainte Barbe à Bourges*, apud : H. Langlois-Lauvernière, 1945, p. 119.
34. Lapparent, 1932, p. 215.
35. Henry, 1984, p. 148.
36. *Rollans regardet es munz e es lariz , De cels de France i veit tanz morz gesir, E il les pluret cum chevaliers gentilz : "Seignurs baruns, de vus ait Deus mercit ! Tutes vos anmes otreit il pareïs, En seintes flurs il les facet gesir !" ("Roland jette les yeux sur les monts, sur les landes Que de français il y voit étendus ! En noble chevalier il les pleure : 'Seigneurs barons, que Dieu prenne pitié de vous ; Qu'à toutes vos âmes il octroie le paradis, qu'en saintes fleurs il leur donne repos")*.
37. Duguet, 1978, p. 30.
38. Rolland, 1967, t. V, pp. 143–157. Pour les variantes, cf. Massignon & Horiot, 1974, vol. II, carte 348.
39. P. Sébillot, 1882, pp. 62–64 ; A. Caillet, 1967, p. 64. L'étymologie populaire "qui joue sur le rapprochement aubépine < noble-épine" est justifiée de la même manière (Rolland, 1967, t. V, p. 162–163) et ce récit étiologique très répandu se retrouve également dans la Meuse, l'Orne, à Liège etc (Sébillot, 1968, t. III, p. 368). Pour le Poitou "On accordait à l'épine blanche "l'ébaupin", le pouvoir de protéger de la foudre. C'était l'abri recommandé à l'enfant qui gardait les troupeaux, s'il venait à être surpris par l'orage" (Chevrier, 1983, p. 16, n. 1). En Charente, elle est conservée à la maison, pour servir de paratonnerre (Van Gennep, 1949, p. 1970 et 1981). L'immunité de cette plante, en cas de foudre, a été relevée en Haute-Bretagne, Gascogne, Wallonie, Albret, Berry, Touraine, Ardennes, Meuse, Basse-Normandie... (Sébillot, 1968, t. III, pp. 381–382).
40. *Op. cit.*
41. Sébillot, 1968, t. III, p. 368 et Rolland, 1967, t. V, p. 162–163. Selon les cas, cette circonstance expliquerait pourquoi la fleur exhale une odeur agréable ou, au contraire, légèrement urinoïde.
42. Rolland, 1967, t. V, p. 160. Cf la prière récitée en Gascogne pour se protéger du tonnerre : "*La Vierge Marie / S'est endormie / Sous un aubépin / Depuis le soir jusqu'au matin...*" citée par Sébillot, 1968, t. III, p. 381.
43. Notamment en Haute et Basse-Bretagne, Berry, Charente, Gascogne, Meuse, Basse-Normandie, Orne, Touraine...
44. Phillipetti & Trotureau, 1978, p. 116.
45. Molin, 1856, pp. 159–170.
46. De même que par une formulette recueillie au Lac St-Jean (Québec) (Rodrigue, 1983, p. 13). Le terme de "fleur", pour désigner l'Aubépine, est confirmé par le début d'une formulette des Vosges utilisée pour la guérison des maladies de vue : "*Aubépine, Dieu te bénit par-dessus toute fleur. Au nom de Dieu, fleur, je te commande...*" (Sauvé, 1889, p. 189). On pourrait également citer la formulette naguère utilisée par les Carmélites de Nantes : "*Sainte Barbe, sainte Fleur / Les amies de Notre-Seigneur...*" (Lapparent, 1932, p. 215).
47. Lapparent, 1932, p. 214.
48. Fournée, 1978, p. 17.
49. Lapparent, 1932, p. 214.
50. Sébillot, 1894, pp. 514–515 : enquête sur le culte de sainte Barbe chez les mineurs de France, Belgique et Pologne.
51. Une légende bretonne explique que la sainte Vierge, voulant honorer la vierge martyre, proposa de lui donner pouvoir soit sur les femmes, soit sur la foudre. Mais Barbe choisit en répondant vivement : "Oh ! pas sur les femmes ! elles ont la tête trop dure !" (Langlois-Lauvernière, 1945, p. 117).
52. Lapparent, 1928, p. 32.
53. Guyot & Gibassier, 1968, p. 27.

Ste Barbe et Ste Fleur ...

54. Une source unique indique que l'appellation "Joubarbe" était donnée aux environs d'Angers au *Stipa pennata* (DICT., 1822, t. 24, p. 251), mais cette mention du XIX^e siècle, très localisée, est exceptionnelle.
55. Très répandu dans l'Ouest. Voir le Dr Boismoreau, J. de La Chesnaye, E. Pérochon, et le Französiche Etymologische Wörterbuch, cités dans : Rézeau, 1983, p. 224.
56. Cité en "Vendée", sans précision (Rolland, 1967, pp. 97-98).
57. Pour la Vienne : Ch.-Cl. Lalanne, 1868 ; pour la Vendée : Baudouin, *s.d.*, pp. 4-5.
58. Car on la trouve souvent sur les margelles des puits (Rolland, 1967, t. VI, p. 306, ainsi que : Blanchard, 1902, p. 42)
59. Piet, 1863, p. 120 ; et Richard, *s.d.*, p. 29, qui cite à Vairé "quelques vieux murs bas à crête de joubarde".
60. Anonyme, 1986, p. 14.
61. Aux environs de Fontenay-le-Comte : v. Lalanne, 1868, *sub vocabulo* : Barbayou. Voir également : Favre, 1868, *s.v.* : Barbayou ; ainsi que : M. Baudouin, in *Bull. Soc. Préhist. Fr.*, séance du 28-III-1907 (t.-à-p.), p. 2, n. 4, où l'auteur suppose que l'usage de *Sempervivum tectorum* pour soigner les maux d'oreilles pourrait s'expliquer par l'analogie populaire entre les bourdonnements d'oreilles et ceux du tonnerre.
62. Guyot & Gibassier, 1968, p. 46.
63. Moisan, 1839, p. 554.
64. Propp, 1987, pp. 81-82.
65. Fournée, 1978, pp. 26-27.
66. Van Gennep, 1988, t.1, vol. 8, p. 3390.
67. Ravier, 1986, pp. 158-160.
68. Marliave, 1987, pp. 14-15.
69. Fillipetti & Trotereau, 1978, p. 116.
70. Renseignement oral de Monsieur Defarge, au Congrès de Bagnoles-de-l'Orne, le 23-VIII-1990.
71. Sébillot, 1968, t. III, p. 472.
72. Renseignement oral de Madame Claire Le Roy, lors du Congrès de Bagnoles-de-l'Orne, le 23-VIII-1990. Sachant cela, on aimerait bien savoir aussi quelle fleur ont coutume d'offrir à leurs épouses les maris de St-Quentin (Picardie), le jour de la Sainte-Barbe (P. Lhermite, dans *Presse-Océan* du 30-X-1990, dernière page).
73. *L'Intermédiaire Nantais, Hommes et Choses de Jadis*, 1903, p. 72, n° 802.
74. *Ibid.*, pp. 165-166, n° 835.
75. *Ibid.*, 1906, p. 69, n° 802.
76. Boudier, 1988, p. 252, à propos des toitures de rouches du hameau de Dheury, commune de Donnemain-St-Mamès.
77. Baudouin, *loc. cit.*, in *Bull. Soc. Préhist. Fr.* (1987, p. 150).
78. Duchesne, 1764, vol. I, p. 42, n° 830.
79. Vital, 1987, p. 150.
80. Rendons néanmoins justice aux auteurs qui se sont fait l'écho, fort succinctement hélas, des traditions liées à cette plante. Le Dr Viaud-Grand-Marais a noté, pour les spécimens qu'il a observés à Noirmoutier : "Vicux murs ; toits. Passe pour garantir du tonnerre" (1892, p. 30), et pour ceux de l'île d'Yeu : "Cultivé sur les toits comme préservatif de la foudre" (1894, p. 18).
81. En Bretagne, "*Hegleo Jaboarden*" était cultivé de la manière suivante : "les paysannes pétrissent de la bouse de vache avec de la terre et en font un gâteau qu'elles placent à la partie inférieure, la plus accessible, des toits de leurs chaumières ; elles y mettent ensuite une rosette de feuilles radicales qui y pousse facilement" (Romieux, 1986, p. 31). Il est clair qu'une telle position, en bas de la pente du toit, ne peut guère avoir d'incidence positive sur le processus d'érosion.
82. Remarquons à ce propos que dans les Vosges, cette plante est appelée *yèbe de chemenièe*, ou *ognon de cheminée*, selon E. Rolland, 1967, t. VI, pp. 92-97.
83. L'affirmation déjà ancienne de J. Richard, selon lequel la Joubarbe "réussit mal en pot ; il lui faut de l'air et du soleil, et, dans ces conditions, le sol le plus exigü et le plus maigre lui suffit" (1881, pp. 65-66), ne contredit nullement cette observation, car cet auteur faisait allusion à des plants cultivés au sol, et à l'abri, voire en intérieur.
84. "*Aizoi duo genera : maius in fictilibus uasculis seritur, quod aliqui buphthalmos appellant, alii zoophthalmon, alii stergethron quia amatoris conveniat, alii stegeton, quoniam in subgrundis fere nascitur*" ("Il y a deux espèces d'Aizoum. Le grand (*i.e.* : *Sempervivum tectorum*), qu'on sème dans des

Jean-Loïc LE QUELLEC

- pots de terre, est appelé *bupthalmos* ou *zoophthalmos* ou *stergéthron* parce qu'il est bon pour les philtres, ou *stégéton* parce qu'il pousse généralement sur l'avancée des toits"). (H.N., CII). Jacques André fait remarquer que le grec *stégéton* serait un dérivé non attesté de *stégos* "maison" (*ibid.*, par. 160, n. 2).
85. IV, 88 : "il pousse dans les montagnes et dans les pots. Certains le plantent sur les maisons".
86. Bouvet, 1885, p. 60.
87. GUICHETEAU, 1990, p. 28.
88. Fuchs, 1543, "*Onomasticon plantarum*", s.v. *Iouis Barba*, et p. 14–b.
89. Littré, 1957, s.v. "Joubarbe"; ainsi que : Quillet, 1969, s.v. "Joubarbe". Au chapitre du *Limonium*, Dioscoride note que "Las hojas majadas y puestas sobre las quemaduras, matan el fuego, y no dexan alçar ampollas". Cette action générale du *Limonium* contre le feu et les brûlures pourrait être passée au *sempervivum*, puis précisée en protection contre le feu céleste, à la suite d'une remotivation occasionnée par l'approximation *ioum-baroum* / *Jovis-barba* (P. Dioscorides : *De la Materia medecinal*). Du reste, Charles le Grand, dans son "*Capitulare de villis*", donnait une recette à base de suc de joubarbe, mêlé d'arsenic, d'alun et de gomme, constituant un "arcané" permettant à quiconque le tenant dans sa main de marcher sur le feu sans se brûler (Schöpf, 1986, s.v. "Hauswurz").
90. Cette coutume est attestée au moins dès 1880–1890, au Bois-Verdon en St-Jean-de-Monts, où de très vieilles bourrines présentèrent de telles croix jusqu'à quelques années après la Première Guerre Mondiale (Bocquier, 59–J–16–4).
91. Pour la première, on se référera au témoignage de G. Dottin, 1899. *Glossaire des parlers du Bas-Maine*, apud : Verdier, 1951, p. 179. Pour la seconde, on se reportera aux nombreux textes cités par J.-B. du Molin, 1856.
92. Lesquels écrivent notamment, sur la Joubarbe, les lignes suivantes : "... *Semperuiuum & Sedum latini vocant, Apuleius Vitalen, Arabes Beialhalalen, seu Haiialhalez, officinae Semperuiuum, vulgus Jovis Barbam, Galli Joubarbe, Itali Semperuiuo, Germani Hanszuurtz & Donderbar, quod nunnullis locis plebis animos iampridem inuaserit opinio, non feriri fulmine domum, in cuius tegulis vierat Sedum*" ("Les Grecs appellent cette plante *aeizoon*, les Latins *Sempervivum* et *Sedum*. Apulée la nomme *Vitalis* ; les Arabes *Beialhalalen* ou *Haiialhalez* ; les apothicaires l'appellent *Sempervivum* et vulgairement *Jovis barba* ; en Français *Joubarbe*, Italien *Sempervivo*; en Allemand *Hauswurtz* et *Donderbar*, parce que le commun populaire s'est fait accroire dès longtemps que la maison sur le couvert de laquelle cette plante croitra ne sera point frappée de la foudre") (Dalechamps & Moulins, 1615, t. II, p. 29).
93. "Die maister / die sich fleizend zauberei / die sprechen daz ez (das Hauswurtz) den donr un daz himmelplatzen verjag / und darumb pflanzet man ez auf den häusern" (cité in : Schöpf, 1986).
99. Une prière populaire recueillie à Bran-sur-Meurthe, dans les Vosges, commence même par l'invocation suivante : "Aubépine, Dieu te bénit par-dessus toute fleur et racine" (L. Sauvé, in *Mélusine*, 1886, col. 113). Notons incidemment que les appellations populaires données au fruit de l'Aubépine sont souvent en rapport avec les croyances évoquées ci-dessus. A côté des séries *cenéle*, *poche*, etc, on note en effet les dénominations suivantes : *poire à bon Dieu* (Nièvre, Saône-et-Loire, Jura, Seine, Ille-et-Vilaine, Savoie, Vosges, Ain...), *pomme du bon Dieu* (Jura, Côte-d'Or, Brest), *poumeta de Nostré-Ségné* (Hérault), *pometa dé la Maré dé Déou* (Pyrénées-Orientales), *poumeta de paradis* (Basses-Alpes), *poumeta de Paradis* (Aix-en-Provence), *poumo de paradis* (Bouches-du-Rhône), etc (Rolland, 1967, t. V, pp. 143–157).
95. E. Bocquier, s.l.n.d..
96. Songer au français "verve".
91. Desavre, 1883, pp. 4–5.
98. Thiers, 1736. – En Nivernais, une prière dite "La Bonne Barbe du Bon Dieu" était jadis connue de François Briffault et nous a été transmise par Millien & Delarue, 1978, p. 163. Voir également : Migne, 1846, t. 1, col. 176, s.v. "Barbe-à-Dieu".
99. Par une note manuscrite de Bocquier, 59–J–16–7, rédigée d'après une observation de Waïtzenegger.
100. Cette localisation est intéressante, dans la mesure où la majorité des témoignages sur la joubarbe protectrice des toits concerne plus le Marais Nord que le Bocage. Rappelons que G. Geneviev ne cite pas cette plante, dans son "Extrait de la Florule des environs de Mortagne-sur-Sèvre (Vendée)".
101. Déjà citées par Pline qui précise que l'hirondelle (*khelidôn* en grec) soigne les yeux de ses petits avec cette plante, qui peut leur rendre la vue même quand ces organes ont été crevés. Pour cette raison, les Anciens employaient le suc de la plante, mêlé de miel, pour soigner les taies oculaires, et on en fabriquait également des collyres dits "chéliodonia" dont le nom a été retrouvé en Gaule sur d'assez nombreux cachets d'oculististes (*Hist. nat.*, XXV–50, Texte établi, traduit et commenté par Jacques

Ste Barbe et Ste Fleur ...

- André, Paris, Les Belles Lettres, 1974, 183 p., ici p. 132 et par. 90, n. 3). Sur les usages de cette plante en médecine populaire, voir : Most, 1984, p. s.v. : "Schöllkraut"), ainsi que : Schöpf, 1986, p. 138.
102. Rézeau, 1983, pp. 223-224.
 103. Populairement invoquée en ophtalmologie, en vertu de l'à-peu-près : "Claire-éclaire".
 104. Jarin, 1885, in : *Soc. de Géogr. de l'Ain*, t. 1, n 3, p. 460, *Apud* Corot, 1889, p. 10.
 105. Seignolle, 1960, pp. 285-286.
 106. Précisément à St-Quentin-en-Mauges (Verrier et Onillon, 1908, t. I, p. 479). Les auteurs précisent qu'au Longeron, à la limite de la Vendée, l'appellation "*herbe au tonnerre*" désigne par contre la joubarbe, et que "les paysans ont soin d'en avoir sur leurs toits, car cette plante détourne la foudre" (*ibid.*).
 107. COSTE, 1985, t. II, p. 121, n° 1391.
 108. MASCLEE, 1891, p. 108.
 109. CORREVON & ROBERT, *s.d.*, p. 319.
 110. BONNIER, 1934, t. IV, pp. 60-61.
 111. BREBISSON, 1836, p. 111.
 112. MARTIN, 1894, p. 166.
 113. THUILLIER, an VII, p. 240.
 114. ECORCHARD, 1878, p. 353.
 115. COSSON & SAINT-PIERRE, 1861, p. 200.
 116. PAUQUY, 1834, p. 127.
 117. DES ABBAYES, 1971, p. 343.
 118. CROUAN, 1867, p. 227.
 119. CORILLION, 1981, t. I, p. 247.
 120. TOURLET, 1908, p. 224.
 121. GENTIL, 1898, p. 86.
 122. SAINT-GAL, 1874, p. 121.
 123. DOUTEAU, 1896, p. 111.
 124. LLOYD, *s.d.*, p. 203.
 125. SAUZE & MAILLARD, 1878, t. I, p. 87.
 126. DELASTRE, 1842, p. 134.
 127. TREMEAU DE ROCHEBRUNE & SAVATIER, 1860, p. 93.
 128. GUILLAUD, 1883, p. 72.
 129. DES MOULINS & RIEU DE MAISONNEUVE, 1840, pp. 70 et 150.
 130. SUDRE, 1907, p. 85.
 131. REVEL, 1885, p. 375.
 132. HARDOUIN, RENOU & LE CLERC, 1848, p. 347.
 133. ROUY & FOUCAUD, 1901, t. VII, p. 133.
 134. KIRSCHLEGER, 1852, t. I, pp. 288-289.
 135. CALLAY, 1900, p. 214.
 136. GRENIER, 1875, p. 279.
 137. GRENIER & GODRON, 1848, t. I, p. 629.
 138. GOBANDRE, 1842, t. I, p. 279.
 139. CREPIN, 1866, p. 86.
 140. RAPIN, 1842, p. 121.
 141. GAUDIN, 1836, p. 389.
 142. BLUFF & FINGERHURTH, 1836, t. I, pars. 2, p. 161.
 143. TOWNSEND, 1883, p. 140.
 144. HOOKER, 1835, t. I, p. 221.
 145. BABINGTON, 1881, p. 143.

Jean-Loïc LE QUELLEC

BIBLIOGRAPHIE :

- ANONYME, 1986 : *Vocabulaire de mots commençant par la lettre B en Deux-Sèvres (Sud), mots qui constituent des éléments partiels de la langue régionale* ; Niort, Niort-Reproduction, 117 p.
- BABINGTON (Ch.C.), 1881 : *Manual of British Botany, Containing the Flowering Plants and Ferns arranged according to the Natural Orders* ; London, J.V. Voorst, 485 p.
- BAUDOIN (M.), s.d. : *La Joubarbe totem et la Joubarbe en médecine populaire* ; Poitiers, Blais Roy, 6 p.
- BAUDOIN (M.), 1907 : (sans titre) ; *Bull. de la Soc. Préhist. Fr.*, Séance du 28 III 1907 (t.-à-p.) p. 3.
- BLANCHARD (Th.), 1902 : *Liste des Noms Patois des Plantes aux Environs de Maillezais (Vendée)* ; *Bull. de l'Assoc. Fr. de Botanique* (t.-à-p.), 63 p.
- BLUFF (M.J.) & FINGERHURTH (C.A.), 1836 : *Compendium Florae Germaniae*; Norimbergae Sumptibus J.L. Schrag, 4 vol.
- BOCQUIER (E.), s.d. : Notes manuscrites déposées aux Archives Départementales de la Vendée.
- BOCQUIER (E.), s.l.n.d. : Folklore religieux et littérature orale populaire. la Varvadiou ; 59-J-16-11, 9 p.
- BONNIER (G.), 1934 : *Flore complète illustrée en couleurs de France, Suisse et Belgique* (contenant la plupart des plantes d'Europe) ; Paris/Neuchâtel/Bruxelles, Orhac/Delachaux & Niestlé/Lebègue, 12 vol.
- DOUTEAU (J.J.), 1896 : *Flore de Vendée, Tableaux dichotomiques des plantes vasculaires recueillies en Vendée jusqu'à nos jours* ; Paris, Institut International de Bibliographie Scientifique, 408 p.
- BOUDIER (P.), 1988 : *Deux bryophytes nouvelles pour le Bassin Parisien : Lophozia capitata* (Hook.) Macoun dans le Perche et *Leptodontium gemmascens* (Mitt. ex Hunt) Braithw. en Beauce ; *Bull. Soc. Bot. du Centre-Ouest*, t. 19, pp. 249-255.
- BOUVET (G.), 1885 : *Catalogue raisonné des plantes utiles et nuisibles de la flore de Maine-et-Loire* ; Angers, Germain & Grassin, 239 p.
- BREBISSON (A. de), 1836 : *Flore de Normandie* ; Caen, Hardel, 430 p.
- CAILLET (A.), 1967. *Le folklore étampoï commun à la Beauce, au Gâtinais et au Hurepois* ; Paris, Maisonneuve et Larose, 204 p.
- CALLAY (A.), 1900 : *Catalogue raisonné et descriptif des Plantes vasculaires du Département des Ardennes* ; Charleville, E. Jolly, 454 p.
- CAMUS (D.), 1990 : *Paroles magiques. Secrets de guérison* ; Paris, Imago, 209 p.
- Chanson de Roland* (La -), texte critique, trad. et comment. par Léon Gautier ; Tours, Mame et Fils, 381 p.
- CHASSANY (J.-Ph.), 1989 : *Dictionnaire de météorologie populaire* ; Paris, Maisonneuve-Larose, 406 p.
- CHEVRIER (J.-J.), 1983 : *Jeux et jouets à base d'éléments végétaux en Poitou* ; Toulouse, *Mém. de l'E.P.H.E.*, 368 p.
- CORILLION (R.), 1981 : *Flore et végétation de la vallée de la Loire* (Cours occidental : de l'Orléanais à l'Esturaira) ; Paris, Jouve, 4 vol.
- COROT (H.), 1889 : *Notice sur l'emploi des hachettes Celtiques comme amulettes et talismans*. Dijon, Garantière, 14 p.
- CORREVON (A.) & ROBERT (Ph.), s.d. : *La Flore Alpine* ; Genève, Atar, 440 p.
- COSSON (E.) & SAINT-PIERRE (G. de), 1861 : *Flore des environs de Paris ou description des plantes qui croissent spontanément dans cette région, et de celles qui y sont généralement cultivées* ; Paris, V. Masson & Fils, 962 p.
- COSTE (H.), 1985 : *Flore descriptive et illustrée de la France, de la Corse et des contrées limitrophes* ; Paris, Blanchard, 3 vol.
- COUFFON (Dr.), 1912 : *Histoire de Sainte-Christine* ; Maulévrier, Hérault-Éditions, 132 p.
- CREPIN (F.), 1866 : *Manuel de la Flore de Belgique* ; Bruxelles, G. Mayolez, 384 p.
- CROUAN (P.L. & H.M.), 1867 : *Florule du Finistère, contenant la description de 360 espèces nouvelles de Sporogames, de nombreuses observations, et une synonymie des Plantes cellulaires et vasculaires qui croissent spontanément dans ce Département* ; Paris, Klincksieck, 262 p.
- DALECHAMPS (J.) & MOULINS (J. des), 1615 : *Histoire Générale des Plantes, contenant XVIII livres également départis en deux tomes, sortie latine de la bibliothèque de Me Jean Dalechamps, puis faite française par Me Jean des Moulins, où sont pourtraite et descriptes infinies plantes, par les noms propres de diverses nations, leurs especes, forme, origine, saison, tempérament naturel, et vertus convenables à la médecine* ; Lyon, G. Rouille, 2 vol. in fol.
- DELASTRE (C.J.L.), 1842 : *Flore analytique et descriptive du département de la Vienne* ; Poitiers / Paris, Meilhac, 546 p.

Ste Barbe et Ste Fleur ...

- DES ABBAYES (H.) et col., 1971 : *Flore et végétation du Massif Armoricaïn* ; St-Brieuc, Presses Universitaires de Bretagne, 1226 p.
- DESAIVRE (L.), 1883 : *Prières populaires du Poitou* ; St-Maixent, Reversé, 43 p.
- DES MOULINS (Ch.) & RIEU DE MAISONNEUVE (R. du), 1840 : *Catalogue raisonné des plantes qui croissent spontanément dans le Département de la Dordogne* ; Bordeaux, Th. Lafargue, 453 p.
- DICT. 1822 : *Dictionnaire des Sciences Naturelles, dans lequel on traite méthodiquement des différents êtres de la nature, considérés soit en eux-mêmes, d'après l'état actuel de nos connoissances, soit relativement à l'utilité publique qu'en peuvent retirer la médecine, l'agriculture, le commerce & les arts* ; Paris / Strasbourg, Levrault / Le Normant, 60 vol.
- DIOSCORIDAE (P.), *Pharmacorum Simplicium, reique medicae, libri VIII. Io. Rvelliio Interprete. Vna cum Herm. Barbari Corollarijs & Marc. Vergilij, in Singula Capita Censuris, siue annotationibus.* In Inclyta Argentorato apud Io. Schottumn 1529. In Folio. n.p.
- DIOSCORIDES (P.), *De la Materia medicinal. Traduzido de lingua griega in la volgar castillana, por el Andrez de Laguna* ; in-folio, s.l.n.d., reliure mosaïquée à la cire au nom de Reginald Pole Cardinal (1500-1558), B.M. d'Angers, Rés. 3171.
- DUCHESNE (A.N.), 1764 : *Manuel de Botanique contenant les propriétés des Plantes utiles pour la Nourriture, d'usage en Médecine, employées dans les Arts, d'ornement pour les jardins, & que l'on trouve dans la campagne aux environs de Paris* ; Paris, Didot-Panckoucke, 2 vol.
- DUGUET (J.), 1978 : *Glossaire des parlers populaires de Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois (lettre A)* ; *Bull. de la Soc. d'Et. Folk. du Centre-Ouest*, numéro spécial, 100 p.
- ECORCHARD (Dr), 1878 : *Flore régionale de toutes les plantes qui croissent spontanément ou qui sont généralement cultivées en pleine terre dans les environs de Paris et les Départements maritimes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest de la France* ; Paris, Librairie Agricole de la Maison Rustique, 794 p.
- FAVRE (L.), 1868 : *Glossaire du Poitou de la Saintonge et de l'Aunis, précédé d'une introduction sur l'origine, le caractère, les limites, la grammaire et la bibliographie du patois poitevin et saintongeais* ; Niort, Robin & Favre, 344 p.
- FILLIPETTI (H.) & TROTTEREAU (J.), 1978 : *Symboles et pratiques rituelles dans la maison paysanne traditionnelle* ; Paris, Berger Levrault, 319 p.
- FOURNEE (J.), 1978 : *Le Culte Populaire et l'Iconographie de Sainte Barbe en Normandie ; Parlers et Traditions Populaires de Normandie*, n° 40 bis, 33 p.
- FUCHS (L.), 1543 : *De Historia Stirpium comentariū insignes, maximis, impensis & vigiliis elaborati, Leonharto Fuchsio medico clarissimo authore* ; Paris, Apud Iacobum Bogardum, 362 p.
- GAUD (A.), 1990 : *Ma Grand-mère Toinon. Souvenirs d'un Paysan* ; Poitiers, Le Bouquiniste, 203 p.
- GAUDIN (I.), 1836 : *Synopsis Florae Helveticae* ; Turici, apud Orellium Fuesslinum et Socios, 824 p.
- GENEVIER (G.), s.d : *Extrait de la Florule des environs de Mortagne-sur-Sèvre (Vendée)* ; *Mém. de la Soc. Académique de Maine-et-Loire*, t. XX (t.-à-p.), Angers, Lachèse, Bellevue et Dolbeau), 51 p.
- GENTIL (A.), 1898 : *Petite flore mancelle contenant l'analyse et la description sommaire des plantes vasculaires de la Sarthe* ; Le Mans, E. Monnoyer, 256 p.
- GOBANDRE (J.J.J.), 1842 : *Nouvelle Flore de la Moselle ou Manuel d'Herborisation dans les environs de Metz principalement* ; Metz / Paris, Verronnais / Roret, 2 vol.
- GRATACOS (I.), 1987 : *Fées et Gestes ; Femmes pyrénéennes : un statut social exceptionnel en Europe* ; Paris, Privat, 239 p.
- GRENIER (Ch.), 1875 : *Flore de la Chaîne Jurassique* ; Paris, Baillière et Fils, 1001 p.
- GRENIER (M.) & GODRON (M.), 1848 : *Flore de France ou description des Plantes qui croissent naturellement en France et en Corse* ; Paris / Besançon, Baillière / De Ste-Agathe, 3 vol.
- GUBERNATIS (A. de), 1976. *Mythologie des Plantes ou les légendes du règne végétal* ; Paris, Arche, 2 vol.
- GUICHETEAU (R.), 1990 : *Les Lettres de mes Moulins* ; La Roche-sur-Yon, M. Delhommeau, 143 p.
- GUILLAUD (J.A.), 1883 : *Flore de Bordeaux et du Sud-Ouest* ; Bordeaux / Paris, Feret & Fils / G. Masson, 217 p.
- GUYOT (L.) & GIBASSIER (P.), 1968 : *Les noms des fleurs* ; Paris, P.U.F., 125.
- HARDOUIN (L.), RENOUE (F.) & LE CLERC (E.), 1848 : *Catalogue des plantes vasculaires qui croissent spontanément dans le Département du Calvados* ; Caen, Hardel, 439 p.
- HENRY (J.-F.), 1984 : *La Dame du Grand mât. Une cap-hornière en 1900* ; Châteaugiron, Yves Salmon, 150 p.
- HOOKE (W.J.), 1835 : *The British Flora* ; London, Longman, Rees, Brown, Green & Longman, 2 vol.

Jean-Loïc LE QUELLEC

- JOISTEN (Ch.), 1978 : *Récits et contes populaires du Dauphiné*, 1 ; Paris, Gallimard, 188 p.
- KIRSCHLEGER (F.), 1852 : *Flore d'Alsace et des contrées limitrophes* ; Strasbourg/Paris, Masson, 3 vol.
- LACUVE (R.-M.), 1906 : *La littérature orale Dans le Département des deux-Sèvres* ; Poitiers, Le Bouquiniste (reprint : 1977), 145 p.
- LALANNE (Ch.-Cl.), 1868 : *Glossaire du Patois Poitevin, Mém. de la Soc. des Antiq. de l'Ouest*, t. 32 (reprint : Marseille, Laffitte, 1976) 263 p.
- LAMONTELLERIE (A.), 1957 : *Carte mythologique de la France. Département de la Charente-Meridionale* ; *Bull. de la Soc. de Mythologie Française*, n° XXV, pp. 17-30.
- LANGLOIS-LAUVERNIERE (H.), 1945. *Fleurs de Bretagne* ; Paris, Arthaud, 177 p.
- LAPPARENT (Comte de), 1928 : *Sainte Barbe guérisseuse, Aesculape*, pp. 25-33.
- LAPPARENT (Comte de), 1932 : *Sainte Barbe conjuratrice de la foudre* ; *Revue de Folklore Français et Colonial*, t. III, pp. 213-223.
- LITRE (E.), 1957 : *Dictionnaire de la langue Française* ; Paris, Pauvert, 7 vol.
- LLOYD, s.d. : *Flore de l'Ouest* ; Nantes, Merson, 644 p.
- MARKALE (J.), 1977 : *Contes populaires de toutes les Bretagnes* ; Rennes, Ouest-France, 324 p.
- MARLIAVE (O. de), 1987. *Trésor de la Mythologie Pyrénéenne* ; Toulouse, Annales Pyrénéennes, 308 p., 76 ill., cartes.
- MARTIN (E.), 1894 : *Catalogue des plantes vasculaires et spontanées des environs de Romorantin* ; Romorantin, Standachar Cie, 533 p.
- MASCLEE (A.), 1891 : *Atlas des Plantes de France, utiles, nuisibles et ornementales* ; Paris Klincksieck, 367 p.
- MASSIGNON (G.) & HORIOT (B.), 1974 : *Atlas Linguistique et Ethnographique de l'Ouest* (Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois) ; Paris, C.N.R.S., 3 vol.
- MIGNE (Abbé), 1846 : *Dictionnaire des Sciences Occultes* ; Paris, Migne, 2 vol. in-4° .
- MILLIEN (A.) & DELARUE (G.), 1978 : *Récits & contes popul. du Nivernais* ; Paris, Gallimard, 189 p.
- MOISAN (Ch.A.), 1839 : *Flore nantaise ou tableau analytique d'après la méthode de M. Lamarck, des plantes naturelles du département de la Loire-Inférieure* ; Nantes, Mellinet, 725 p.
- MOLIN (J.-B. du), 1856 : *Flore poétique ancienne, ou études sur les plantes les plus difficiles à reconnaître des poètes anciens, grecs et latins* ; Paris, Baillière, 320 p.
- MOST (G. F.), 1989 : *Encyklopädie der Volksmedizin* ; Graz, Akademische Druck-u. Verlagsanstalt, 85p.
- PAUQUY (Ch.), 1834 : *Statistique botanique ou Flore du Département de la Somme et des environs de Paris* ; Paris / Amiens, Baillière & Delloye / Caron-Vitet & Allo-Poiré, 635 p.
- PIET (F.), 1863 : *Recherches topographiques, statistiques et historiques sur l'Île de Noirmoutier, publiées et annotées par Jules Piet, son fils* ; Nantes, Vve Mellinet, 725 p.
- PLINE L'ANCIEN, *Histoire Naturelle*, Livre XXV (Texte établi, traduit et commenté par J. André). Paris, Les Belles Lettres, 1974, 183 p.
- PROPP (V.Y.), 1987 : *Les fêtes agraires russes* ; Paris, Maisonneuve et Larose, 158 p.
- QUILLET (A.), 1969 : *Dictionnaire Encyclopédique* ; Paris, Quillet, 8 vol.
- RAPIN (D.), 1842 : *Le Guide du Botaniste dans le Canton de Vaud* ; Lausanne, s.e., 488 p.
- RAVIER (X.), 1986 : *Le récit mythologique en Haute-Bigorre* ; Aix-en-Provence, Edisud, 309 p.
- REVEL (J.), 1885 : *Essai sur la Flore du Sud-Ouest de la France ou recherches botaniques faites dans cette région* ; Villefranche, Dufour, 431 p.
- REZEAU (P.), 1983 : *De l'herbe de la détourne à l'herbe au tonnerre. Étude de quelques lexies populaires et/ou régionales désignant des plantes dans l'Ouest de la France* ; *Cahier des Annales de Normandie*, n° 15 (Actes du Colloque : *Dialectologie et Littérature du Domaine d'Oil Occidental*, tenu à l'Université de Caen en février 1981), pp. 213-230.
- RICHARD (J.), 1881 : *De la Culture au point de vue ornemental des plantes indigènes de la Vendée et des départements voisins* ; La Roche-sur-Yon, Gasté, 99 p.
- RICHARD (M.), s.d. : *Une enfance heureuse, une enfance vendéenne* ; Sables-d'Olonne, Bonnin, 98p.
- ROBERT (C.), 1989 : *Dialectique Poitevin / Français dans la prière hétérodoxe en Poitou* ; *Ethnologie et dialectologie du Centre-Ouest*, Actes du Premier Colloque d'Ethnologie et de Dialectologie du Centre-Ouest. Saintes - 24 et 25 Octobre 1987. Nouveaux patrimoines ; perception du changement, langue et conscience linguistique ; S.E.F.C.O. - A.R.P.E., 153 p. (pp. 93-95).
- RODRIGUE (D.), 1983. *Le Cycle de Pâques au Québec et dans l'Ouest de la France* ; Québec, Les Presses de l'Université Laval (Les Archives de Folklore, n° 24), 333 p.

Ste Barbe et Ste Fleur ...

- ROLLAND (E.), 1967 : *Flore populaire ou Histoire Naturelle des Plantes dans leurs rapports avec la linguistique et le folklore* ; Paris, Maisonneuve et Larose, t. VI, 306 p.
- ROMIEUX (P.), 1986 : *Les vieux remèdes bretons* ; Aigre, Séquences, 102 p.
- ROUY (G.) & FOUCAUD (J.), 1901 : *Flore de France ou description des plantes qui croissent spontanément en France, en Corse et en Alsace-Lorraine* ; Asnières/Paris, Rouy/Camus/Deyrolles, 14 vol.
- SAINT-GAL (M.J.), 1874 : *Flore des environs de Grand-Jouan* ; Nantes, Douillard Frères, 520 p.
- SAUVE (L.-F.), 1889 : *Le Folk-Lore des Hautes-Vosges* ; Paris, Maisonneuve et C. Leclerc, VIII-417p.
- SAUZE (J.C.) & MAILLARD (P.N.), 1878 : *Flore du Départ. des Deux-Sèvres* ; Niort, Clouzot, 2 vol.
- SCHÖPF (H.), 1986 : *Zauberkräuter* ; Graz, Akademische Druck-u. Verlagsanstalt, 175 p.
- SEBILLOT (P.), 1882 : *Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne* ; Paris, Maisonneuve, 385p.
- SEBILLOT (P.), 1894 : *Les travaux publics et les mines dans les traditions et les superstitions de tous les pays* ; Paris, J. Rothschild, 623 p.
- SEBILLOT (P.), 1969 : *Le Folk-Lore de la France* ; Paris, Maisonneuve et Larose, 4 vol.
- SEIGNOLLE (Cl.), 1960 : *Le Folklore du Languedoc (Gard-Hérault-Lozère)* ; Paris, Maisonneuve & Larose, 302 p.
- SUDRE (H.), 1907 : *Florule toulousaine ou analyse descriptive des plantes qui croissent spontanément ou sont cultivées en grand dans la région sous-pyrénéenne de la Haute-Garonne* ; Paris / Toulouse / Albi, Klincksieck / Marqueste, 239 p.
- THIERS (J.-B.), 1736 : *Superstitions Anciennes et Modernes Préjugés vulgaires qui ont conduit les Peuples à des usages & à des pratiques contraires à la Religion, Avec des figures qui représentent ces pratiques* ; Amsterdam, Jean Frederic Bernard, 2 vol. in-fol., 72 et 326 p.
- THUILLIER (J.L.), An VI : *La flore des environs de Paris, ou distribution méthodique des plantes qui y croissent naturellement* ; Paris, Perronneau, 550 p.
- TOURLET (E.H.), 1908 : *Catalogue raisonné des Plantes vasculaires du Département d'Indre-et-Loire* ; Paris / Tours, Klincksieck / Tridon, 610 p.
- TOWNSEND (F.), 1883 : *Flora of Hampshire, including the Isle of Wight* ; London, Reeve & C., 524 p.
- TREMEAU DE ROCHEBRUNE (A.) & SAVATIER (A.), 1860 : *Catalogue raisonné des Plantes phanérogames qui croissent spontanément dans le département de la Charente* ; Paris, Baillière, 294p.
- VAN GENNEP (A.), 1949 : *Manuel de folklore français contemporain* ; Paris, Picard, 4 t. (Van Gennep 1988 : t. 1, vol. 8, rédigé par B. Guichard).
- VERDIER (R.), 1951 : *Dictionnaire phonétique, étymologique et comparé des Patois du Haut-Maine* ; ms. inédit, 320 p.
- VERRIER (A.-J.) & ONILLON (R.), 1908 : *Glossaire Etymologique et Historique des Patois et des Parlers de l'Anjou* ; Angers, Germain & Grassin, 2 vol.
- VIAUD-GRAND-MARAIS (Dr), 1892 : *Catalogue des Plantes Vasculaires de Noirmoutier* ; *Bull. de la Soc. des Sc. Nat. de l'Ouest*, t. II, n° 3-4 (t.-à-p.), 64 p.
- VIAUD-GRAND-MARAIS (Dr), 1894 : *Catalogue des Plantes Vasculaires de l'Île d'Yeu* ; *Bull. de la Soc. des Sc. Nat. de l'Ouest*, t. IV, n° 3 (t.-à-p.), 39 p.
- VILLE DE MARSEILLE, 1988 : *Plantes et Magie en Provence (du XVIIe au XIXe s.)* ; Marseille, éd. des Jardins Botaniques, 85 p.
- VINCELOT (M.), 1942 : *L'ombre du Logis (Roman vendéen)* ; Paris, Jean Renard, 285 p.
- VITAL (Ch.), 1987 : *Ethnographie*, in : *Vendée* ; Paris, Bonneton, 431 p. (pp. 93-209).

SOCIÉTÉ DE MYTHOLOGIE FRANÇAISE

Association Loi 1901 dont le but social est l'étude des mythes et légendes de la France

Siège Social et adresse postale : 3, rue Saint-Laurent – 75010 PARIS
Direction de la publication : 32, Chemin des Mas – 06130 GRASSE

Bulletin trimestriel, diffusion nationale et internationale. La S.M.F. publie comme Auteur-Editeur.
Les prix s'entendent nets de toute taxe. La loi autorise les Auteurs-Editeurs à ne pas facturer la T.V.A.

Président Fondateur : Henri DONTENVILLE (1888 – 1981)

CONSEIL D'ADMINISTRATION : MEMBRES DU BUREAU

Président Émérite : Henri FROMAGE – 175, rue de Pontoise – 60000 BEAUVAIS
Président : Bernard SERGENT – 3, rue Saint-Laurent – 75010 PARIS
Vice-Présidents : Raymond DELAVIGNE – 7, Allée de la Vénèrie – 78610 AUFFARGIS
Claude GAIGNEBET – 15, rue Jouye-Rouve – 75020 PARIS
Jean-Paul LELU – 60, rue de la Rafardière – 44150 ANETZ
Bernard PEIRANI – 11, Bd Amiral-Bruix – 75116 PARIS
Secrétaire Général : Christian DAVID – 38, rue Rochechouart – 75009 PARIS
Trésorier : Bernard LAURENT – 3, rue Etienne-Jodelle 75018 PARIS
Chargée de Mission : Mme M. DUBOIS – 14, rue J. Cottin – 75018 PARIS
Autres membres du Conseil : Mmes M. ABRAHAM, Y. MELEARD, E. MONTELLE,
F. THOUVENOT, Mrs J.-L. LE QUELLEC, A. PARIS,
J.-P. SAVIGNAC, P. VERDIER
Directeur de la Publication : André CARENINI – 32, Chemin des Mas – 06130 GRASSE

*Les articles adressés pour publication doivent nécessairement être tapés à la machine.
Ils peuvent être accompagnés de cartes, dessins au trait et photographies noir et blanc.
Les articles non retenus par le Comité de Lecture seront retournés à leurs auteurs.
Le contenu des articles publiés reste sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.*

TARIFS 1995

Cotisation annuelle et de soutien à la Société de Mythologie Française (S.M.F.), à partir de 50 F
Abonnement au Bulletin (B.S.M.F. : 4 N°), France : 200 F – C.E.E. : 250 F – Hors C.E.E. : 320 F
Tarif préférentiel pour Sociétaires (4 N°) France : 150 F – C.E.E. : 190 F – Hors C.E.E. : 240 F
Prix du numéro isolé (plus port), France : 50 F + 12 F – Autres pays : 50,00 F + 20 F

Les abonnements partent toujours du premier trimestre de l'année en cours. Ils sont tacitement reconduits. Toute résiliation d'abonnement doit être portée à la connaissance du Trésorier de la S.M.F. dans le mois qui suit la réception du dernier numéro de l'année. Dans tous les cas, les chèques sont à libeller exclusivement au nom de : **SOCIÉTÉ DE MYTHOLOGIE FRANÇAISE, C.C.P. N° 33 205 38 W LA SOURCE**

Les personnes payant par Eurochèque sont priées de majorer de 10% pour frais de traitement bancaire. Pour l'acquisition des Bulletins anciens, écrire à : A. CARENINI – 32, chemin des Mas – 06130 GRASSE

CORRESPONDANTS A L'ETRANGER

ALLEMAGNE : Mme Waltraud HAHN – 63, Frankenstr 97078, WÜRZBURG
BELGIQUE : M. Jean FRAIKIN – Mont Saint-Martin, 39 – 4000 LIEGE
CANADA : Mme Micheline LAVOIE – 608, rue Franquelin – SEPT-ILES – PQ G4 R2M3
ESPAGNE : M. Manuel MANDIANES – Consejo Superior de Investigaciones Científicas
Egipcíiques, 15 – 08001 BARCELONA
ITALIE : M. Piercarlo GRIMALDI – 7 Via Sanguanini, 14100 ASTI
M. Paolo GIARDELLI – Viale Mosto, 2 int. 5, 16146 GENOVA
U.S.A. : M. Jacques MERCERON – Indiana University, Department of French and
Italian, Ballantine Hall 624, BLOOMINGTON, Indiana 47405-6601